

SENATE



SÉNAT

CANADA

JOURNALS OF THE SENATE

(Unrevised)

1st Session, 44th Parliament
2 Charles III

N° 215

Wednesday, June 19, 2024

2 p.m.

The Honourable RAYMONDE GAGNÉ, Speaker

JOURNAUX DU SÉNAT

(Non révisé)

1^{re} session, 44^e législature
2 Charles III

Le mercredi 19 juin 2024

14 heures

L'honorable RAYMONDE GAGNÉ, Présidente

The Members convened were:

The Honourable Senators

Anderson	Coyle	Harder	McPhedran	Ross
Arnot	Cuzner	Hartling	Mégie	Saint-Germain
Ataullahjan	Dagenais	Housakos	Miville-Dechéne	Seidman
Aucoin	Dalphond	Jaffer	Moncion	Simons
Batters	Dasko	Kingston	Moodie	Smith
Bellemare	Deacon (<i>Nova Scotia</i> —	Klyne	Omidvar	Sorensen
Bernard	<i>Nouvelle-Écosse</i>)	LaBoucane-Benson	Osler	Tannas
Black	Deacon (<i>Ontario</i>)	Lankin	Oudar	Varone
Boehm	Dean	Loffreda	Pate	Verner
Boniface	Downe	MacAdam	Patterson	Wallin
Burey	Duncan	MacDonald	Petitclerc	Wells
Busson	Forest	Manning	Petten	White
Cardozo	Francis	Marshall	Plett	Woo
Carignan	Gagné	Martin	Poirier	Yussuff
Clement	Galvez	Massicotte	Quinn	
Cordy	Gerba	McBean	Ravalia	
Cormier	Gignac	McCallum	Richards	
Cotter	Gold	McNair	Ringuette	

Les membres présents sont :

Les honorables sénateurs

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Anderson	Coyle	Harder	McPhedran	Ross
Arnot	Cuzner	Hartling	Mégie	Saint-Germain
Ataullahjan	Dagenais	Housakos	Miville-Dechéne	Seidman
Aucoin	Dalphond	Jaffer	Moncion	Simons
Batters	Dasko	Kingston	Moodie	Smith
Bellemare	Deacon (<i>Nova Scotia</i> —	Klyne	Omidvar	Sorensen
Bernard	<i>Nouvelle-Écosse</i>)	LaBoucane-Benson	Osler	Tannas
Black	Deacon (<i>Ontario</i>)	Lankin	Oudar	Varone
Boehm	Dean	Loffreda	Pate	Verner
Boniface	Downe	MacAdam	Patterson	Wallin
Burey	Duncan	MacDonald	Petitclerc	Wells
Busson	Forest	Manning	Petten	White
Cardozo	Francis	Marshall	Plett	Woo
Carignan	Gagné	Martin	Poirier	Yussuff
Clement	Galvez	Massicotte	Quinn	
Cordy	Gerba	McBean	Ravalia	
Cormier	Gignac	McCallum	Richards	
Cotter	Gold	McNair	Ringuette	

Les membres participant aux travaux sont :

Les honorables sénateurs

The first list records senators present in the Senate Chamber during the course of the sitting.

An asterisk in the second list indicates a senator who, while not present during the sitting, was in attendance to business, as defined in subsections 8(2) and (3) of the [Senators Attendance Policy](#).

La première liste donne les noms des sénateurs présents à la séance dans la salle du Sénat.

Dans la deuxième liste, l'astérisque apposé à côté du nom d'un sénateur signifie que ce sénateur, même s'il n'était pas présent à la séance, participait aux travaux, au sens des paragraphes 8(2) et (3) de la [Politique relative à la présence des sénateurs](#).

PRAYERS**SENATORS' STATEMENTS**

Some Honourable Senators made statements.

ROUTINE PROCEEDINGS**Tabling of Documents**

The Honourable Senator LaBoucane-Benson tabled the following:

2021-22 Annual Report of the Office of the Federal Ombudsperson for Victims of Crime.—Sessional Paper No. 1/44-3175.

2022-23 Annual Report of the Office of the Federal Ombudsperson for Victims of Crime.—Sessional Paper No. 1/44-3176.

2023-24 Departmental Plan for the Law Commission of Canada.—Sessional Paper No. 1/44-3177.

Government Notices of Motions

With leave of the Senate,
The Honourable Senator LaBoucane-Benson moved, seconded by the Honourable Senator Gold, P.C.:

That, notwithstanding rule 3-1(1), when the Senate next adjourns after the adoption of this motion, it do stand adjourned until Thursday, June 20, 2024, at noon.

The question being put on the motion, it was adopted.

Introduction and First Reading of Senate Public Bills

The Honourable Senator Gerba introduced Bill S-286, An Act respecting National Immigration Month.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Gerba moved, seconded by the Honourable Senator Cardozo, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

PRIÈRE**DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS**

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES**Dépôt de documents**

L'honorable sénatrice LaBoucane-Benson dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport annuel 2021-2022 du Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels.—Document parlementaire n° 1/44-3175.

Rapport annuel 2022-2023 du Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels.—Document parlementaire n° 1/44-3176.

Plan ministériel de 2023-2024 de la Commission du droit du Canada.—Document parlementaire n° 1/44-3177.

Préavis de motions du gouvernement

Avec le consentement du Sénat,
L'honorable sénatrice LaBoucane-Benson propose, appuyée par l'honorable sénateur Gold, c.p.,

Que, notwithstanding l'article 3-1(1) du Règlement, lorsque le Sénat s'ajournera après l'adoption de cette motion, il demeure ajourné jusqu'au jeudi 20 juin 2024, à midi.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Dépôt et première lecture de projets de loi d'intérêt public du Sénat

L'honorable sénatrice Gerba dépose le projet de loi S-286, Loi instituant le Mois national de l'immigration.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

L'honorable sénatrice Gerba propose, appuyée par l'honorable sénateur Cardozo, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Tabling of Reports from Interparliamentary Delegations

The Honourable Senator MacDonald tabled the following:

Report of the Canada–United States Inter-Parliamentary Group, National Conference of State Legislatures, Indianapolis, Indiana, United States of America, from August 13 to 16, 2023.—Sessional Paper No. 1/44-3178.

Report of the Canada–United States Inter-Parliamentary Group, Council of State Governments East’s 62nd Annual Meeting and Regional Policy Forum, Toronto, Ontario, from August 20 to 23, 2023.—Sessional Paper No. 1/44-3179.

Report of the Canada–United States Inter-Parliamentary Group, Congressional Visit, Washington, D.C., United States of America, from November 13 to 16, 2023.—Sessional Paper No. 1/44-3180.

Report of the Canada–United States Inter-Parliamentary Group, Council of State Governments National Conference, Raleigh, North Carolina, United States of America, from December 6 to 9, 2023.—Sessional Paper No. 1/44-3181.

Report of the Canada–United States Inter-Parliamentary Group, “Canada Day in Albany” hosted by the New York Consulate General of Canada, Albany, New York, United States of America, from February 27 to 28, 2024.—Sessional Paper No. 1/44-3182.

Tabling of Petitions

The Honourable Senator Mégie tabled the following petition:

Of residents of British Columbia, Ontario and Quebec expressing their support of Bill S-280, An Act respecting a national framework on sickle cell disease.—Sessional Paper No. 1/44-3183S.

QUESTION PERIOD

The Senate proceeded to Question Period.

ORDERS OF THE DAY

GOVERNMENT BUSINESS

Bills – Third Reading

Third reading of Bill C-70, An Act respecting countering foreign interference.

The Honourable Senator Dean moved, seconded by the Honourable Senator Cotter, that the bill be read for a third time.

Dépôt de rapports de délégations interparlementaires

L’honorable sénateur MacDonald dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport du Groupe interparlementaire Canada–États-Unis, « National Conference of State Legislatures », Indianapolis, Indiana (États-Unis d’Amérique), du 13 au 16 août 2023.—Document parlementaire n° 1/44-3178.

Rapport du Groupe interparlementaire Canada–États-Unis, 62^e réunion annuelle et forum sur les politiques régionales du « Council of State Governments East », Toronto (Ontario), du 20 au 23 août 2023.—Document parlementaire n° 1/44-3179.

Rapport du Groupe interparlementaire Canada–États-Unis, Visite au Congrès, Washington, D.C. (États-Unis d’Amérique), du 13 au 16 novembre 2023.—Document parlementaire n° 1/44-3180.

Rapport du Groupe interparlementaire Canada–États-Unis, Conférence nationale du « Council of State Governments », Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis d’Amérique), du 6 au 9 décembre 2023.—Document parlementaire n° 1/44-3181.

Rapport du Groupe interparlementaire Canada–États-Unis, La « Journée du Canada à Albany » organisée par le Consulat général du Canada à New York, Albany, New York (États-Unis d’Amérique), du 27 au 28 février 2024.—Document parlementaire n° 1/44-3182.

Dépôt de pétitions

L’honorable sénatrice Mégie dépose la pétition suivante :

De résidents de la Colombie-Britannique, de l’Ontario et du Québec qui appuient le projet de loi S-280, Loi concernant un cadre national sur la maladie falciforme.—Document parlementaire n° 1/44-3183S.

PÉRIODE DES QUESTIONS

Le Sénat procède à la période des questions.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES DU GOUVERNEMENT

Projets de loi – Troisième lecture

Troisième lecture du projet de loi C-70, Loi concernant la lutte contre l’ingérence étrangère.

L’honorable sénateur Dean propose, appuyé par l’honorable sénateur Cotter, que le projet de loi soit lu pour la troisième fois.

After debate,
In amendment, the Honourable Senator Woo moved, seconded
by the Honourable Senator Ravalia:

That Bill C-70 be not now read a third time, but that it be
amended,

(a) in clause 53,

(i) on page 26, by replacing line 28 with the following:

“rection or for the benefit of a for-”,

(ii) on page 28, by replacing lines 8 and 9 with the
following:

“outside Canada, at the direction or for the benefit of a
foreign entity or a terrorist group, in-”,

(iii) on page 29,

(A) by replacing line 11 with the following:

“rection or for the benefit of a for-”,

(B) by replacing lines 27 and 28 with the following:

“who, at the direction or for the benefit of a foreign
entity, knowingly engages in surrepti-”,

(iv) on page 30, by replacing line 14 with the following:

“who, at the direction of a foreign”;

(b) in clause 113, on page 75, by replacing lines 5 and 6 with
the following:

“person undertakes to carry out, under the direction of a
foreign principal, any of the follow-”.

Après débat,
En amendement, l'honorable sénateur Woo propose, appuyé
par l'honorable sénateur Ravalia,

Que le projet de loi C-70 ne soit pas maintenant lu une
troisième fois, mais qu'il soit modifié :

a) à l'article 53 :

(i) à la page 26, par substitution, aux lignes 31 et 32, de ce
qui suit :

« ou pour le profit d'une entité étrangère ou d'un groupe
terroriste, incite ou tente d'in- »,

(ii) à la page 28, par substitution, aux lignes 7 à 9, de ce qui
suit :

« l'étranger, sur l'ordre ou pour le profit d'une entité
étrangère ou d'un groupe terroriste, incite ou tente
d'inciter une personne, étant égale- »,

(iii) à la page 29 :

(A) par substitution, aux lignes 10 et 11, de ce qui suit :

« ou au profit d'une entité étrangère est coupable
d'un acte criminel passible de »,

(B) par substitution, aux lignes 24 et 25, de ce qui suit :

« ment, sur l'ordre ou pour le profit d'une entité
étrangère, a une conduite subreptice ou »,

(iv) à la page 30, par substitution, aux lignes 12 et 13, de ce
qui suit :

« l'ordre d'une entité étrangère, a une conduite
subreptice ou trompeuse en vue d'in- »;

b) à l'article 113, à la page 75, par substitution, à la ligne 7,
de ce qui suit :

« mettant étranger, l'une ou ».

DEFERRED VOTES

At 4:20 p.m., pursuant to the order adopted by the Senate on
September 21, 2022, the Senate proceeded to the taking of the
deferred standing vote on the motion of the Honourable Senator
Moncion, seconded by the Honourable Senator McBean, for the
third reading of Bill C-59, An Act to implement certain
provisions of the fall economic statement tabled in Parliament on
November 21, 2023 and certain provisions of the budget tabled in
Parliament on March 28, 2023.

The question being put on the motion, it was adopted on the
following vote:

VOTES REPORTÉS

À 16 h 20, conformément à l'ordre adopté par le Sénat le
21 septembre 2022, le Sénat aborde le vote par appel nominal
reporté sur la motion de l'honorable sénatrice Moncion, appuyée
par l'honorable sénatrice McBean, tendant à la troisième lecture
du projet de loi C-59, Loi portant exécution de certaines
dispositions de l'énoncé économique de l'automne déposé au
Parlement le 21 novembre 2023 et de certaines dispositions du
budget déposé au Parlement le 28 mars 2023.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

YEAS—POUR

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Anderson	Cotter	Galvez	McBean	Ravalia
Arnot	Coyle	Gerba	McCallum	Ringuette
Aucoin	Cuzner	Gignac	McNair	Ross
Bellemare	Dalphond	Gold	McPhedran	Saint-Germain
Bernard	Dasko	Harder	Mégie	Simons
Boehm	Deacon (<i>Nova Scotia— Nouvelle-Écosse</i>)	Hartling	Miville-Dechéne	Sorensen
Boniface	Deacon (<i>Ontario</i>)	Jaffer	Moncion	White
Burey	Dean	Kingston	Moodie	Woo
Busson	Downe	Klyne	Omidvar	Yussuff—60
Cardozo	Duncan	LaBoucane-Benson	Osler	
Clement	Forest	Lankin	Pate	
Cordy	Francis	Loffreda	Petitclerc	
Cormier		MacAdam	Petten	

NAYS—CONTRE

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Ataullahjan	Dagenais	Marshall	Poirier	Smith
Batters	Housakos	Martin	Quinn	Verner
Black	MacDonald	Patterson	Richards	Wallin
Carignan	Manning	Plett	Seidman	Wells—20

ABSTENTIONS—ABSTENTIONS

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Oudar Tannas—2

Accordingly, Bill C-59 was read a third time and passed.

En conséquence, le projet de loi C-59 est lu pour la troisième fois et adopté.

Ordered, That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed this bill without amendment.

Ordonné : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi sans amendement.

MESSAGES FROM THE HOUSE OF COMMONS

A message was brought from the House of Commons with Bill C-69, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 16, 2024, to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

Pursuant to the order adopted by the Senate on June 18, 2024, the bill was placed on the Orders of the Day for a second reading later this day.

o o o

MESSAGES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

La Chambre des communes transmet un message avec le projet de loi C-69, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

Conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 18 juin 2024, le projet de loi est inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture plus tard aujourd'hui.

o o o

A message was brought from the House of Commons to return Bill S-9, An Act to amend the Chemical Weapons Convention Implementation Act,

And to acquaint the Senate that the Commons has passed this bill, without amendment.

o o o

A message was brought from the House of Commons with Bill C-26, An Act respecting cyber security, amending the Telecommunications Act and making consequential amendments to other Acts, to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Gold, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator LaBoucane-Benson, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

A message was brought from the House of Commons with Bill C-40, An Act to amend the Criminal Code, to make consequential amendments to other Acts and to repeal a regulation (miscarriage of justice reviews), to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Gold, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator LaBoucane-Benson, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

GOVERNMENT BUSINESS

Bills – Third Reading

The Senate resumed debate on the motion of the Honourable Senator Dean, seconded by the Honourable Senator Cotter, for the third reading of Bill C-70, An Act respecting countering foreign interference.

And on the motion in amendment of the Honourable Senator Woo, seconded by the Honourable Senator Ravalía:

That Bill C-70 be not now read a third time, but that it be amended,

(a) in clause 53,

(i) on page 26, by replacing line 28 with the following:

“rection or for the benefit of a for-”,

La Chambre des communes transmet au Sénat un message par lequel elle retourne le projet de loi S-9, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques,

Et informe le Sénat que les Communes ont adopté ce projet de loi, sans amendement.

o o o

La Chambre des communes transmet un message avec le projet de loi C-26, Loi concernant la cybersécurité, modifiant la Loi sur les télécommunications et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Gold, c.p., propose, appuyé par l'honorable sénatrice LaBoucane-Benson, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

La Chambre des communes transmet un message avec le projet de loi C-40, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois en conséquence et abrogeant un règlement (examen des erreurs judiciaires), pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Gold, c.p., propose, appuyé par l'honorable sénatrice LaBoucane-Benson, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

AFFAIRES DU GOUVERNEMENT

Projets de loi – Troisième lecture

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Dean, appuyée par l'honorable sénateur Cotter, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-70, Loi concernant la lutte contre l'ingérence étrangère.

Et sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Woo, appuyée par l'honorable sénateur Ravalía,

Que le projet de loi C-70 ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié :

a) à l'article 53 :

(i) à la page 26, par substitution, aux lignes 31 et 32, de ce qui suit :

« ou pour le profit d'une entité étrangère ou d'un groupe terroriste, incite ou tente d'in- »,

- (ii) on page 28, by replacing lines 8 and 9 with the following:
- “outside Canada, at the direction or for the benefit of a foreign entity or a terrorist group, in-”,
- (iii) on page 29,
- (A) by replacing line 11 with the following:
- “rection or for the benefit of a for-”,
- (B) by replacing lines 27 and 28 with the following:
- “who, at the direction or for the benefit of a foreign entity, knowingly engages in surrepti-”,
- (iv) on page 30, by replacing line 14 with the following:
- “who, at the direction of a foreign”;
- (b) in clause 113, on page 75, by replacing lines 5 and 6 with the following:
- “person undertakes to carry out, under the direction of a foreign principal, any of the follow-”.
- After debate,
The question being put on the motion in amendment, it was negatived on the following vote:
- (ii) à la page 28, par substitution, aux lignes 7 à 9, de ce qui suit :
- « l'étranger, sur l'ordre ou pour le profit d'une entité étrangère ou d'un groupe terroriste, incite ou tente d'inciter une personne, étant égale- »,
- (iii) à la page 29 :
- (A) par substitution, aux lignes 10 et 11, de ce qui suit :
- « ou au profit d'une entité étrangère est coupable d'un acte criminel passible de »,
- (B) par substitution, aux lignes 24 et 25, de ce qui suit :
- « ment, sur l'ordre ou pour le profit d'une entité étrangère, a une conduite subreptice ou »,
- (iv) à la page 30, par substitution, aux lignes 12 et 13, de ce qui suit :
- « l'ordre d'une entité étrangère, a une conduite subreptice ou trompeuse en vue d'in- »;
- b) à l'article 113, à la page 75, par substitution, à la ligne 7, de ce qui suit :
- « mettant étranger, l'une ou ».
- Après débat,
La motion d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant :

YEAS—POUR

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Clement	Galvez	McCallum	Pate	Woo—17
Coyle	Harder	McPhedran	Petitclerc	
Dagenais	Jaffer	Moodie	Ravalia	
Forest	McBean	Omidvar	Simons	

NAYS—CONTRE

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Anderson	Carignan	Francis	Marshall	Ross
Arnot	Cordy	Gold	Martin	Saint-Germain
Ataullahjan	Cotter	Housakos	McNair	Seidman
Aucoin	Cuzner	Kingston	Osler	Smith
Batters	Dalphond	Klyne	Oudar	Sorensen
Bellemare	Deacon (<i>Nova Scotia</i> — <i>Nouvelle-Écosse</i>)	LaBoucane-Benson	Petten	Tannas
Black	Deacon (<i>Ontario</i>)	Lankin	Plett	Verner
Boehm	Dean	Loffreda	Poirier	Wallin
Boniface	Downe	MacAdam	Quinn	Wells
Burey	Duncan	MacDonald	Richards	White
Busson		Manning	Ringuette	Yussuff—54

ABSTENTIONS—ABSTENTIONS

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Cormier

Hartling

Mégie

Miville-Dechêne—4

○ ○ ○

○ ○ ○

Ordered: That the debate on Bill C-70 be interrupted in order to take Bill C-69 into consideration at second reading now, with the debate on Bill C-70 resuming once the proceedings on Bill C-69 have concluded for the day.

Ordonné : Que le débat sur le projet de loi C-70 soit interrompu afin de prendre le projet de loi C-69 en considération à l'étape de la deuxième lecture dès maintenant, le débat sur le projet de loi C-70 se poursuivant une fois que les délibérations sur le projet de loi C-69 ont été complétées pour la journée.

Second reading of Bill C-69, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 16, 2024.

Deuxième lecture du projet de loi C-69, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024.

The Honourable Senator Loffreda moved, seconded by the Honourable Senator McNair, that the bill be read the second time.

L'honorable sénateur Loffreda propose, appuyé par l'honorable sénateur McNair, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted, on division.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

The bill was then read the second time.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

Pursuant to the order adopted by the Senate on June 18, 2024, the bill was referred to the Standing Senate Committee on National Finance.

Conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 18 juin 2024, le projet de loi est renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Pursuant to rule 3-3(1), the Speaker left the Chair to resume the same at 8 p.m.

Conformément à l'article 3-3(1) du Règlement, la Présidente quitte le fauteuil pour le reprendre à 20 heures.

The sitting resumed.

La séance reprend.

GOVERNMENT BUSINESS**AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****Bills – Third Reading****Projets de loi – Troisième lecture**

Pursuant to the order adopted by the Senate earlier this day, the Senate resumed debate on the motion of the Honourable Senator Dean, seconded by the Honourable Senator Cotter, for the third reading of Bill C-70, An Act respecting countering foreign interference.

Conformément à l'ordre adopté par le Sénat plus tôt aujourd'hui, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Dean, appuyée par l'honorable sénateur Cotter, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-70, Loi concernant la lutte contre l'ingérence étrangère.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted, on division.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

The bill was then read the third time and passed.

Le projet de loi est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordered, That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed this bill, without amendment.

Ordonné : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi, sans amendement.

Bills – Second Reading

Second reading of Bill C-74, An Act for granting to His Majesty certain sums of money for the federal public administration for the fiscal year ending March 31, 2025.

The Honourable Senator LaBoucane-Benson moved, seconded by the Honourable Senator Gold, P.C., that the bill be read the second time.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted, on division.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator LaBoucane-Benson moved, seconded by the Honourable Senator Gold, P.C., that the bill be placed on the Orders of the Day for third reading at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Second reading of Bill C-75, An Act for granting to His Majesty certain sums of money for the federal public administration for the fiscal year ending March 31, 2025.

The Honourable Senator LaBoucane-Benson moved, seconded by the Honourable Senator Gold, P.C., that the bill be read the second time.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted, on division.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator LaBoucane-Benson moved, seconded by the Honourable Senator Gold, P.C., that the bill be placed on the Orders of the Day for third reading at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

Pursuant to the order adopted by the Senate on June 18, 2024, the Honourable Senator Carignan, P.C., presented the following:

Wednesday, June 19, 2024

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

NINETEENTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-69, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 16, 2024, has, in obedience to the order of reference of June 19, 2024, examined the said bill and now reports the same without amendment but with certain observations, which are appended to this report.

Projets de loi – Deuxième lecture

Deuxième lecture du projet de loi C-74, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

L'honorable sénatrice LaBoucane-Benson propose, appuyée par l'honorable sénateur Gold, c.p., que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice LaBoucane-Benson propose, appuyée par l'honorable sénateur Gold, c.p., que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la troisième lecture à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Deuxième lecture du projet de loi C-75, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

L'honorable sénatrice LaBoucane-Benson propose, appuyée par l'honorable sénateur Gold, c.p., que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice LaBoucane-Benson propose, appuyée par l'honorable sénateur Gold, c.p., que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la troisième lecture à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 18 juin 2024, l'honorable sénateur Carignan, c.p., présente ce qui suit :

Le mercredi 19 juin 2024

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

DIX-NEUVIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-69, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024, a, conformément à l'ordre de renvoi du 19 juin 2024, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement, mais avec des observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectfully submitted,

Respectueusement soumis,

Le président,

CLAUDE CARIGNAN

Chair

Observations to the nineteenth report of the Standing Senate Committee on National Finance (Bill C-69)

During the subject matter study of Bill C-69, your committee heard from witnesses of various backgrounds (e.g. senior government officials, organizations representing businesses, unions, not-for-profit organizations, etc.) as well as the Chairs of other Standing Senate Committees that studied the subject matter of specific parts of Bill C-69. A common theme we heard is the concern and dissatisfaction over the government's continued use of omnibus bills, a sentiment we strongly share.

As we have repeatedly stressed in previous reports, the inclusion of non-financial matters in budget implementation bills prevents parliamentarians and Canadians from giving these matters the thorough scrutiny they deserve. This frustration is shared by other Standing Senate Committees as detailed in their reports to the Senate.

Specifically, the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology believes that a budget implementation act should be linked only to the costed measures in the budget and recommends that non-financial provisions in Bill C-69 like Divisions 21 and 22 (*Canada Labour Code*), Division 31 (*Food and Drugs Act*) and Division 38 (*Immigration and Refugee Protection Act*) of Part 4 be the subject of subsequent stand-alone legislation.

Similarly, the Standing Senate Committee on National Security, Defence and Veterans Affairs recommends that the government remove Division 39 ("immigrant stations") of Part 4 from Bill C-69 and consider reintroducing the proposed amendments in a separate bill.

In addition, the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy asks that the federal government reconsider the merits of the proposal to remove Division 16 ("open banking") of Part 4 from Bill C-69. Your committee agrees with its reservations over the government's decision to designate the Financial Consumer Agency of Canada as the regulator for consumer-driven banking. This decision worries us for provincial or territorial financial institutions such as Desjardins, which could be subject to two levels of regulations.

Also, the Standing Senate Committee on Transport and Communications recommends that in the future, such content as Division 27 (VIA HFR - VIA TGF Inc.) and Division 37 (*Telecommunications Act*) of Part 4 of Bill C-69 be introduced in separate legislation.

Observations au dix-neuvième rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales (Projet de loi C-69)

Dans le cadre de son étude sur la teneur du projet de loi C-69, le comité a entendu des témoins de divers horizons (par ex., hauts fonctionnaires du gouvernement, organisations représentant des entreprises, syndicats et des organismes sans but lucratif, etc.) ainsi que les présidents des comités sénatoriaux permanents qui se sont penchés sur la teneur de certaines parties du projet de loi C-69. Il a souvent été question de leurs inquiétudes et de leur mécontentement suscités par le recours constant du gouvernement à des projets de loi omnibus, un sentiment que nous partageons tout à fait.

Comme nous l'avons souligné à maintes reprises dans des rapports précédents, l'inclusion de questions non financières dans les projets de loi portant exécution du budget empêche les parlementaires et les Canadiens de leur consacrer toute l'attention qu'elles méritent. D'autres comités sénatoriaux permanents partagent ce sentiment d'irritation et l'ont exprimé dans leurs rapports au Sénat.

Ainsi, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie estime qu'une loi portant exécution du budget ne devrait être liée qu'aux mesures chiffrées du budget et il recommande que les dispositions non financières du projet de loi C-69, comme les sections 21 et 22 (*Code canadien du travail*), 31 (*Loi sur les aliments et drogues*) et 38 (*Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*) de la partie 4, fassent ultérieurement l'objet de projets de loi distincts.

De façon semblable, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants recommande que le gouvernement retire la section 39 (« postes d'attente ») de la partie 4 du projet de loi C-69 et qu'il envisage de présenter les modifications proposées dans un projet de loi distinct.

De plus, le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie demande au gouvernement fédéral d'examiner les mérites de la suggestion qui a été faite de retirer la section 16 (« système bancaire ouvert ») de la partie 4 du projet de loi C-69. Votre comité partage ses inquiétudes en ce qui concerne la décision du gouvernement de désigner l'Agence de la consommation en matière financière du Canada comme organisme de réglementation des services bancaires axés sur les consommateurs. Cette décision nous inquiète pour les institutions financières provinciales ou territoriales telles que Desjardins, qui pourraient être soumises à deux niveaux de réglementations.

De son côté, le Comité sénatorial permanent des transports et des communications recommande qu'à l'avenir, les mesures comme celles aux sections 27 (VIA HFR - VIA TGF Inc.) et 37 (*Loi sur les télécommunications*) de la partie 4 du projet de loi C-69 fassent l'objet d'un projet de loi distinct.

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs made similar recommendations regarding amendments to the *Criminal Code* related to motor vehicle theft (Division 35 of Part 4) and to the *Controlled Drugs and Substances Act* (Division 44 of Part 4).

Your committee believes many of these provisions represent significant changes to a multitude of matters that are too important to be included in an omnibus bill, especially under the tight legislative schedule. Therefore, we join other Standing Senate Committees in recommending that the government remove non-financial provisions from budget implementation bills and introduce them as stand-alone bills, and cease such practice in future budget implementation bills. Your committee will undertake a study of this issue in the fall.

Despite its over 600-page length and inclusion of many measures unrelated to financial matters, one key Budget 2024 measure is notably absent from Bill C-69: the proposed changes to the capital gains tax regime. Its absence notwithstanding, we have heard serious concerns from Canadians of various backgrounds regarding the uncertainties created by the proposed changes. In particular, the government has proposed the effective date of June 25, 2024 for the increased capital gains inclusion rate even though the related legislation is yet to be introduced and is unlikely to become law before the proposed effective date. Your committee questions this practice, especially for a measure that has profound implications on Canadians' finances in times of economic uncertainty. When the legislation on capital gains is introduced, your committee would ask the government to clearly explain to Canadians the rules; and it would give the legislation the close examination it deserves.

During these challenging economic times, several priorities in Bill C-69 — including housing, food security and addressing auto theft — are closely linked to conditions of economic uncertainty and emphasize the need for a more adequate Canada Disability Benefit and additional measures to meaningfully address poverty and economic insecurity, as well as for approaches to implementation of the tax fairness measures contained in Bill C-69 that ensure the tax system adequately supports these goals.

Finally, your committee notes that Bill C-69 contains many measures whose successful implementation requires close collaboration with provincial and territorial governments, including the proposed changes to the *Employment Insurance Act*, the consumer-driven banking framework, and the proposed National School Food Program. It is unclear to your committee whether proper consultations were conducted prior to the announcement of these changes. Therefore, it asks the government to maintain a continuous engagement with provincial and territorial governments, including during their drafting and implementation stages.

The reports of the different Senate committees that studied the subject matter of parts of Bill C-69, which include other

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a fait des recommandations similaires à propos des modifications au *Code criminel* en lien avec les infractions concernant les vols de véhicules à moteur (section 35 de la partie 4) et à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* (section 44 de la partie 4).

Votre comité estime qu'un grand nombre de ces dispositions entraînent des changements dans une multitude de dossiers qui sont trop importants pour figurer dans un projet de loi omnibus, notamment en raison du calendrier législatif chargé. Par conséquent, nous nous joignons à d'autres comités sénatoriaux permanents pour recommander que le gouvernement retire les dispositions non financières des projets de loi d'exécution du budget et les présente plutôt dans des projets de loi distincts, et qu'il cesse d'avoir recours à cette méthode dans les projets de loi portant exécution du budget. Votre comité entreprendra une étude sur cette question à l'automne.

Malgré ses plus de 600 pages et l'inclusion de nombreuses mesures sans lien avec les questions financières, une mesure importante du budget de 2024 ne figure notamment nulle part dans le projet de loi C-69, à savoir les changements proposés au régime d'impôt sur les gains en capital. En dépit de son absence, nous avons entendu de graves préoccupations de la part de Canadiens de divers horizons à propos des incertitudes créées par les changements proposés. En effet, le gouvernement a proposé le 25 juin 2024 comme date d'entrée en vigueur de l'augmentation du taux d'inclusion des gains en capital, même si le projet de loi connexe n'a pas encore été déposé et est peu susceptible d'être adopté avant cette date. Le comité s'interroge sur cette façon de faire, notamment dans le cas d'une mesure qui a de grandes incidences sur les finances des Canadiens en cette période d'incertitude économique. Quand le projet de loi sur les gains en capital sera déposé, le comité y consacra toute l'attention qu'il mérite et demandera au gouvernement d'expliquer clairement les règles aux Canadiens.

En cette période économique difficile, plusieurs des priorités du projet de loi C-69 — notamment le logement, la sécurité alimentaire et la lutte contre le vol de voitures — sont étroitement liées à la précarité économique et soulignent la nécessité d'une Prestation canadienne pour les personnes handicapées plus adéquate et de mesures supplémentaires pour lutter efficacement contre la pauvreté et l'insécurité économique, ainsi la mise en œuvre des mesures d'équité fiscale contenues dans le projet de loi C-69 de manière à ce que le système fiscal soutienne adéquatement ces objectifs.

Enfin, votre comité fait observer que le projet de loi C-69 contient de nombreuses mesures dont la mise en œuvre nécessite une collaboration étroite avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, entre autres les changements proposés à la *Loi sur l'assurance-emploi*, le cadre sur les services bancaires axés sur les consommateurs et le projet de programme national d'alimentation dans les écoles. Comme il est difficile de savoir si des consultations en bonne et due forme ont été réalisées avant l'annonce de ces changements, le comité demande au gouvernement de soutenir un dialogue constant avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, notamment aux étapes de leur élaboration et mise en œuvre.

Les rapports des différents comités sénatoriaux ayant étudié la teneur de parties du projet de loi C-69, qui contiennent d'autres

insightful observations on these parts, are available on their website.

Pursuant to the order adopted by the Senate on June 18, 2024, the bill was placed on the Orders of the Day for third reading forthwith.

This order was called and postponed until the next sitting.

Bills – Third Reading

Third reading of Bill S-17, An Act to correct certain anomalies, inconsistencies, out-dated terminology and errors and to deal with other matters of a non-controversial and uncomplicated nature in the Statutes and Regulations of Canada and to repeal certain provisions that have expired, lapsed or otherwise ceased to have effect, as amended.

The Honourable Senator Cotter moved, seconded by the Honourable Senator Woo, that the bill, as amended, be read for a third time.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill, as amended, was then read the third time.

Ordered, That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed this bill, to which it desires its concurrence.

Bills – Second Reading

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

Reports of Committees – Other

Orders No. 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26 and 27 were called and postponed until the next sitting.

Motions

Orders No. 1, 132, 167 and 172 were called and postponed until the next sitting.

○ ○ ○

The Honourable Senator LaBoucane-Benson moved, seconded by the Honourable Senator Gold, P.C.:

That authorized photographers be allowed in the Senate Chamber to photograph the next Royal Assent ceremony, with the least possible disruption of the proceedings.

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

observations judicieuses sur ces parties, sont disponibles sur leur site Internet.

Conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 18 juin 2024, le projet de loi est inscrit à l'ordre du jour pour la troisième lecture immédiatement.

Cet article est appelé et différé à la prochaine séance.

Projets de loi – Troisième lecture

Troisième lecture du projet de loi S-17, Loi visant à corriger des anomalies, contradictions, archaïsmes ou erreurs relevées dans les lois et règlements du Canada et à y apporter d'autres modifications mineures et non controversables ainsi qu'à abroger certaines dispositions ayant cessé d'avoir effet, tel que modifié.

L'honorable sénateur Cotter propose, appuyé par l'honorable sénateur Woo, que le projet de loi, tel que modifié, soit lu pour la troisième fois.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi, tel que modifié, est alors lu pour la troisième fois.

Ordonné : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi pour lequel il sollicite son agrément.

Projets de loi – Deuxième lecture

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

Rapports de comités – Autres

Les articles n^{os} 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26 et 27 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Motions

Les articles n^{os} 1, 132, 167 et 172 sont appelés et différés à la prochaine séance.

○ ○ ○

L'honorable sénatrice LaBoucane-Benson propose, appuyée par l'honorable sénateur Gold, c.p.,

Que des photographes autorisés puissent avoir accès à la salle du Sénat pour photographier la prochaine cérémonie de la sanction royale, d'une manière qui perturbe le moins possible les travaux.

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Inquiries

Orders No. 3, 4, 5, 6, 7 and 8 were called and postponed until the next sitting.

ADJOURNMENT

At 10:19 p.m., pursuant to the order adopted by the Senate on June 5, 2024, the Senate adjourned until noon, tomorrow.

DOCUMENTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 14-1(7)

Report on the implementation of the *United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act* for the fiscal year ended March 31, 2024, pursuant to the Act, S.C. 2021, c. 14, sbs. 7(2).—Sessional Paper No. 1/44-3171.

Annual report of the Accessibility Commissioner for the year 2023, pursuant to the *Accessible Canada Act*, S.C. 2019, c. 10, sbs. 39(3).—Sessional Paper No. 1/44-3172.

Report of the Canadian Accessibility Standards Development Organization for the fiscal year ended March 31, 2024, pursuant to the *Accessible Canada Act*, S.C. 2019, c. 10, sbs. 36(2).—Sessional Paper No. 1/44-3173.

Seventeenth Annual Report of the Office of the Public Sector Integrity Commissioner of Canada for the fiscal year ending March 31, 2024, pursuant to the *Public Servants Disclosure Protection Act*, S.C. 2005, c. 46, sbs. 38(4).—Sessional Paper No. 1/44-3174.

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 12-5

Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs

The Honourable Senator Audette was added to the membership (*June 19, 2024*).

The Honourable Senator Klyne was removed from the membership of the committee, substitution pending (*June 19, 2024*).

Interpellations

Les articles n^{os} 3, 4, 5, 6, 7 et 8 sont appelés et différés à la prochaine séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h 19, conformément à l'ordre adopté par le Sénat le 5 juin 2024, le Sénat s'ajourne jusqu'à midi demain.

DOCUMENTS DÉPOSÉS AUPRÈS DE LA GREFFIÈRE DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 14-1(7) DU RÈGLEMENT

Rapport sur la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, conformément à la Loi, L.C. 2021, ch. 14, par. 7(2).—Document parlementaire n^o 1/44-3171.

Rapport annuel du commissaire à l'accessibilité pour l'année 2023, conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, L.C. 2019, ch. 10, par. 39(3).—Document parlementaire n^o 1/44-3172.

Rapport de l'Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, L.C. 2019, ch. 10, par. 36(2).—Document parlementaire n^o 1/44-3173.

Dix-septième rapport annuel du Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, conformément à *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, L.C. 2005, ch. 46, par. 38(4).—Document parlementaire n^o 1/44-3174.

Modifications de la composition des comités conformément à l'article 12-5 du Règlement

Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles

L'honorable sénatrice Audette a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 19 juin 2024*).

L'honorable sénateur Klyne a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 juin 2024*).